

Formation des enseignants et des cadres

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Hugo Stern
président de la commission CIIP-FORDIF

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que «Commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF», sous la dénomination «Commission FORDIF». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentants des conférences de la CIIP, à savoir de : la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), des représentants des associations professionnelles des directeurs, et des enseignants et d'un invité permanent, délégué du comité de direction du Consortium FORDIF.

État des lieux des formations et des besoins dans les cantons en 2016 et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Thèmes traités

Chaque année, en avril, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation. En janvier 2016, la FORDIF a certifié 60 personnes de la volée CAS 2014-2015. A ce jour, 594 personnes ont été diplômées pour le niveau CAS et 68 pour le niveau DAS. En 2016, 108 personnes étaient en formation dont 48 pour la volée CAS 2015-2016 et 60 pour la volée CAS 2016-2017.

Enquête concernant le dispositif de formation des directeurs et directrices d'institution de formation de la FORDIF

En vue de vérifier s'il y a nécessité de développer ou de modifier l'offre, la COFORDIF a souhaité se doter d'informations récoltées de manière scientifique pour connaître le point de vue des acteurs, et l'impact de la formation sur le terrain, au-delà des effets perçus dans les services. A cet effet, elle a mandaté l'IRDP pour réaliser une enquête auprès des cadres diplômés de la FORDIF de 2008 à 2014. Un questionnaire sera envoyé dans le courant 2017 à tous les diplômés de la FORDIF, ainsi qu'aux chefs de service responsables de la formation primaire, secondaire et tertiaire. Cette enquête porte sur :

- Le point de vue des cadres scolaires (niveau CAS et DAS) concernant leur appréciation de l'utilité de la formation sur leurs expériences professionnelles au quotidien, l'impact observé de la formation, par la personne diplômée, sur le fonctionnement concret de son institution, notamment par le biais du projet professionnel mené en cours de formation. Le questionnaire met l'accent sur les domaines qui n'auraient pas, ou que partiellement, été abordés pendant la formation en fonction des besoins et des attentes exprimées par les directeurs et cadres scolaires sur le terrain. Pour terminer, le questionnaire cherche à connaître l'appréciation des répondants sur les modalités de la formation ainsi que sur son attractivité. Elle vise à connaître l'intérêt ou les freins que rencontrent les directeurs à poursuivre leur formation et sous quelles formes.
- Le point de vue des chefs de service à l'égard de la formation en général en termes de contenus, de modalités et de niveau de formation à acquérir (formations certifiées et/ou continues).

>>

Formation des enseignants et des cadres

L'analyse des réponses permettra à la COFORDIF de comprendre les enjeux de la formation et de soumettre à la CLFE, s'il y a lieu, des propositions pour consolider ou revoir la formation initiale et/ou continue en termes de contenus ou de modalités.

Données factuelles**La FORDIF**

La commission s'est réunie à 2 reprises, les 19 avril à Neuchâtel et 8 novembre 2016 à Lausanne.

Présidence : Hugo Stern, Chef du service de l'enseignement obligatoire de langue française (FR)

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP) jusqu'au 31 mars 2016 et Virginie Beyeler depuis le 1^{er} avril.